



L'activiste des Droits Humain David Eboutou, commentant la mise en liberté de l'ancien ministre de l'Eau et de l'Énergie, Basile Atangana Kouna a mis sur le feu des projecteurs l'histoire très pathétique de ce jeune camerounais qui croupit en prison, 7 ans après avoir restitué le corps du délit

Il se nomme BAH FUNG AMSTRONG. Sa vie a basculé un 29 septembre 2015 ,date à laquelle un juge d'instruction du Tribunal Criminel Spécial décidait de sa détention provisoire à la Prison Centrale de Kondengui.

Tout était partie sur une affaire visiblement banale pour cet homme âgé de 33 ans au moment des faits. Il avait joué les facilitateurs auprès d'un de ses amis en service dans une banque de la place pour le paiement d'un virement bancaire appartenant à un prestataire de services nommé ESSAGA.

Ce dernier, prestataire de marchés publics et habitué de faux bons de commande souhaitait retirer sans difficultés, un montant de 16 millions 800 mille francs Cfa qui avait été viré dans son compte , logé dans la banque où travaillait l'ami d'AMSTRONG.

Seulement, le nommé ESSAGA ,habitué de faux coups, soupçonnait déjà qu'on pourrait l'interpeller au moment de procéder au retrait de cet argent. C'est là que le nommé

AMSTRONG était entré en jeu après avoir été présenté à ESSAGA par un intermédiaire .

Ce que BAH FUNG AMSTRONG ne savait pas ,c'est que le nommé ESSAGA trouvait en lui un excellent moyen de continuer à percevoir en toute sécurité ses futurs paiements virés à partir de faux bons de commande de la société CAMWATER.

Au moment de venir procéder au retrait de son argent, ESSAGA avait signé un chèque de 05 millions de Francs CFA à AMSTRONG qu'il devrait partager avec l'intermédiaire et son ami banquier.

Tout s'était bien passé jusque-là et AMSTRONG s'en était tiré après partage avec un juteux montant d'un million et demi de Francs CFA (1.5 million) . Une bonne affaire se disait il !

Seulement, un mois plus tard, le pot aux roses avait été découvert et les enquêteurs avaient décidé de remonter toute la chaîne en retraçant les mouvements pris par les différents virements du prestataire faussaire ESSAGA.

Au final, il avait été établi un détournement de fonds d'un montant de 64 millions de Francs CFA à l'actif de Sieur ESSAGA . Ce dernier qui avait senti le souffre avait aussitôt fondu dans la nature avant le déclenchement de l'enquête.

Ne pouvant pas mettre la main sur lui, les enquêteurs avaient mis la main sur AMSTRONG et ses deux autres complices et la justice les avaient placé en détention à la Prison centrale de Kondengui le 29 septembre 2015.

Deux mois après son arrestation,AMSTRONG , sur les conseils de son juge d'instruction avait décidé de restituer le corps du délit qui lui avait été imputé, soit 05 millions de Francs CFA (quittance de paiements en illustration).

Seulement, alors qu'il attend logiquement un arrêt des poursuites dont l'attente commencera à se faire longue, il sera plutôt condamné par le TCS le 02 mars 2018 à 10 ans d'emprisonnement ferme assorti d'une déchéance de 07 ans. Cette condamnation a été confirmée le 15 février dernier par la Cour Suprême.

Voici donc 07 ans que le pauvre AMSTRONG,Âgé aujourd'hui de 40 ans est à KONDENGUI. Il lui reste 03 ans à passer derrière les barreaux pour épuiser ses 10 années de prison.

Il aura pourtant restitué le corps du délit depuis 2015. Seulement,ce qu'il ne savait c'est qu'il fallait s'appeler DON BASILIO pour mériter une telle faveur qu'on accorde uniquement aux amis du cercle !!

Comme quoi il y'a des lois mais l'application de celles ci à charge ou à décharge dépend parfois de la tête du justiciable!

Que c'est triste.

COURAGE AMSTRONG!
